



32 Clubs
2200 licencié(e)s



18 - Cher
28 - Eure-et-Loir
36 - Indre
37 - Indre-et-Loire
41 - Loir-et-Cher
45- Loiret



Fédération Française du jeu d'Echecs - Ligue du Centre-Val de Loire - <https://www.echecscentre-valdeloire.fr>

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE CVL

Le samedi 11/01/2025 matin, à Tours (37) - Maison des Sports de Touraine, 3 rue de l'aviation

Rédacteur du compte-rendu : Didier NICOLAS (*date de finalisation du document* : 27/02/2025)

Réunion animée par Paul-Adrien SALLY, président de la Ligue Centre-Val de Loire

☎ **06.83.38.78.90**

✉ : **president@echecscentre-valdeloire.fr**

Ordre du jour :

Ouverture de la séance à 10h, « tour de table »
Instances de la ligue et divers points d'actualité
Commission Technique
Commission Gestion et Finances
Commission Mixité
Commission Scolaire
Commission Formation
Commission Arbitrage
Commission Handicap
Commission Jeunes
Clôture de la séance à 12h15

Personnes présentes à la réunion :

Anne-Sophie ALLANIC
Sylvain CANTAGREL
Julie COLIN
Denis DUPEUX
Jean MEUNIER-PION (en visio)
Didier NICOLAS
Aurélien RENARD-VIGNELLES (en visio)
Olivier RIOLAND
Paul-Adrien SALLY
Jean-Louis SALVAING
Jean-Claude TEMPLEUR

Instances de la ligue

Proposition de modification des statuts de la Ligue :

Comme évoqué lors de l'AG électorale de septembre 2024, il apparaît que nos statuts, fixant le nombre minimal de membres composant le Comité Directeur à 16, sont trop contraignants. Il sera demandé cet après-midi à l'Assemblée Générale des clubs de se prononcer sur une modification de nos statuts visant à diminuer à 8 le nombre minimal de personnes nécessaire pour présenter une liste.

Election de deux nouvelles personnes au Comité Directeur :

Il sera aussi proposé à l'Assemblée Générale des clubs d'approuver l'entrée dans notre Comité Directeur de deux nouveaux membres :

- Lisa JABALY (45, Chécy) qui a déjà pris les manettes du secteur mixité CVL et dont certains projets sont déjà prévus pour 2025.
- Jean MEUNIER-PION (45, Orléans) qui intégrera la Commission Technique en tant que nouveau responsable régional du élo (homologation « CVL » des tournois pour le « élo national »), mission actuellement gérée par Jean-Noël GRATEAU (37, Tours) qui a prévenu qu'il souhaite arrêter à la fin de la saison, les deux travaillant ensemble cette saison pour une transition efficace.

Projet associatif :

La rédaction formelle du « Bilan » (période 2021-2024) et du contenu du nouveau projet associatif (période 2025-2029) restent à finaliser : objectif fort pour la suite de la saison.

Autres points :

Organigramme :

Paul-Adrien communiquera prochainement l'organigramme mis à jour concernant le nouveau Comité Directeur.

Correspondant VSS :

Il reste toujours à nommer un correspondant VSS... Néanmoins de nombreuses actions de sensibilisation ont déjà été mises en œuvre, et se poursuivent (voir ci-dessous au chapitre « Commission Mixité »).

Correspondant Haut-niveau Jeunes :

Namig Guliyev assure l'interim en attendant une nomination à ce poste. Pas de nouvelles récentes de la FFE sur ce thème...

Subvention de la Région :

Elle était habituellement à hauteur de 5300 € annuels. Mais la région Centre a annoncé une fort probable baisse cette année (difficultés budgétaires...). Le « verdict » final reste en attente, à ce jour.

Bourse Serge Desmoulières :

C'est une bourse (actuellement de 100 € par an) que l'on verse à une personne méritante de la Ligue, au regard de son implication, quel qu'en soit le secteur (organisation, arbitrage, jeunes, etc).

Un mail sera adressé aux présidents de clubs en vue de proposer une augmentation du montant de cette bourse, et pour recueillir de leur part d'éventuelles candidatures à cette bourse parmi leurs joueurs. De son côté, le Comité Directeur souhaite honorer le dynamisme de Raphaël PAPARAS-CHLOUS, nouvellement titré AFC et dont le parcours exemplaire a été mis en valeur par la DNA (Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE) qui lui a consacré un très bel article dans le cadre de sa rubrique « l'arbitre du mois » d'octobre 2024.

Nouveaux clubs :

Plusieurs clubs, ou « prolongements » de clubs existants, pourraient voir le jour dans le Loiret, avec notamment le soutien de Chécy et d'Orléans. Pour rappel, la ligue accompagne la création d'un club par une aide de 150 €.

Dans l'Eure-et-Loir, Anne-Sophie confirme que le club de Dreux est sur le point de « renaître ».

La célébration en 2026 du tricentenaire de la naissance de Philidor, natif de Dreux, pourrait être un catalyseur supplémentaire en faveur du regain d'activités échiquéennes à Dreux (voir point suivant).

Evénements prévus à Dreux, à l'occasion du tricentenaire de la naissance de Philidor :

Il y a 2 manifestations prévues, dès cette année, dans la ville de Dreux : les 20 et 21 septembre par le club de Dreux Philidor et par le club de Chartres. En 2026 il y aura une manifestation à la Chapelle Royale de Dreux où est né Philidor (« Maison du Parc »). Soulignons que le club de Dreux fut florissant par le passé, avec la présence dans ces rangs du très fort joueur Bruno Dieu.

La ligue envisage bien sûr de contribuer à la mise en valeur du jeu d'échecs dans le cadre de ces festivités : sujet à suivre auprès de Sébastien Sobry, Président du CDJE28 qui sera naturellement concerné par ces divers événements.

Rénovation du site internet de la Ligue :

Ils sont nombreux à s'accorder pour considérer (*nombreux peut-être aussi ceux qui s'accordent pour le penser sans le dire !*) que le site de la Ligue est, dirons-nous, assez largement perfectible dans sa lisibilité et dans son ergonomie. Aurélie propose ses compétences pour œuvrer à une amélioration du site, et confirme avoir envie d'y contribuer, mais encore faut-il qu'elle sache pour faire quoi, avec quels objectifs ? Bref, avec un ordre de mission qui reste à préciser. A noter que Jean-Claude indique également en séance qu'il serait prêt lui aussi à participer à ce travail de rénovation de notre site.

Commission Technique

Jean-Claude Templeur et Ollivier Rioland font le point sur le fonctionnement, tout à fait satisfaisant, de la Commission Technique. L'arrivée de Jean-Claude qui fait équipe avec Ollivier en parfaite compréhension mutuelle permet à cette commission de travailler avec efficacité. Le partage des tâches au sein du duo s'effectue constructivement, avec notamment un suivi des interclubs « au top ».

Un zoom est fait plus précisément par Jean-Claude sur le suivi des interclubs, qui se déroulent dans d'excellentes conditions :

- Au chapitre des incidents mineurs, il est signalé :
 - o Un oubli de conversion d'une licence B en licence A avant de faire participer un joueur en interclubs, ce qui hélas a forcément rendu invalide la partie concernée dans le décompte du match !
 - o Un problème concernant le bon respect du délai de saisie des résultats le dimanche soir du match avant 22h. Après éclaircissements du contexte, il s'avère que ce retard provenait d'un manque de connaissance de cette exigence par un capitaine novice dans ce rôle (même si « nul n'est censé ignorer la loi » !), qui avait rencontré des difficultés « techniques » pour faire aboutir sa saisie le dimanche soir. Dans un premier temps, il y a eu un petit malentendu car l'équipe « fautive » a surinterprété le légitime avertissement qui lui a été signifié (*) en le percevant à tort comme une sanction d'un niveau sévère, ce qui n'était bien sûr nullement le cas. Mais au final les échanges entre la C.T. et les interlocuteurs concernés ont pris une orientation constructive et pédagogique, illustration des vertus du dialogue et d'une objective prise de recul des intéressés !
- (*) Il s'agissait en fait évidemment d'un simple et ordinaire « rappel au règlement », d'autant plus justifié que le capitaine n'avait pas perçu qu'idéalement il eût fallu, a minima, informer dès que possible par mail la C.T. du résultat du match, en lui faisant part obligeamment de son problème pratique rencontré à court terme...*

- Au-delà de « l'anecdote » brièvement relatée ci-dessus, ceci a conforté Jean-Claude dans l'idée qu'il serait intéressant et utile que la Commission Technique (et plus largement d'autres membres de la ligue) « se montrent » dans les clubs, échangent, répondent aux questions, expliquent notre propre fonctionnement, et ainsi réciproquement « captent » le fonctionnement des clubs, leurs difficultés aussi peut-être ...
L'assemblée abonde en ce sens et Paul-Adrien précise que la ligue est bien évidemment prête à appuyer et favoriser de telles initiatives. Il s'agirait donc de se répartir le travail pour envoyer des représentants de la ligue, ès qualités, dans les réunions des CDJE par exemple, bon moyen d'être mieux en proximité des préoccupations, suggestions et avis potentiels de nos clubs.
- Pour aider les clubs (ayant plusieurs équipes en interclubs) à ne pas se tromper dans la composition de leurs équipes (*concernant en particulier le respect des règles sur la possibilité **ou pas** de faire participer un joueur en équipe 3 par exemple, alors qu'il a déjà joué en équipe 2, etc*)
Jean-Claude a prévu d'élaborer un « état des lieux » précis, club par club, des joueurs n'étant plus autorisés à participer à tel ou tel niveau de compétition (N4, R1, R2, Départementaux) lors des dernières rondes de cette saison, compte tenu des exigences du règlement.
Ce document pratique, très concret, complet et fort utile, sera mis à disposition avant fin janvier sur le site internet de la Ligue, avec pour titre « Statut des joueurs ». Le but de cette publication est de permettre aux clubs et aux joueurs d'éviter à leur(s) équipe(s) une perte sur tapis vert en raison d'une participation fautive. Elle ne concerne qu'un point du règlement des compétitions interclubs tout en évoquant un deuxième (respectivement les points 3.7.c et 3.7.d). Les directeurs des groupes pourront donc se consacrer en toute sérénité au respect des autres points dudit règlement.
- D'autre part, afin de satisfaire toutes les équipes de R2 qui le souhaitent, la Commission Technique organisera deux rondes additionnelles (*hors classement des équipes pour les montées/descentes, figé naturellement après la ronde 5*), dans une « phase finale inter-groupes » calée sur le calendrier des interclubs (16 et 30 mars 2025).

Par ailleurs, la Commission Technique informe l'assemblée que le calendrier 2025-2026 de la ligue commence déjà à être constitué. Comme précédemment signalé par e-mail auprès des CDJE : les dates de vos événements à inscrire au calendrier sont à communiquer à vos présidents de CDJE, qui regrouperont les informations et les transmettront à notre Commission Technique.

Commission Gestion et Finances

Un point de situation est exposé par Denis Dupeux.

Parmi les points particuliers évoqués en séance :

- Aide aux nouveaux clubs : pour la saison écoulée, le club « Les Roqueurs d'Onzain » en est bénéficiaire.
- Mise à niveau des factures en retard : sujet en cours de finalisation par Paul-Adrien.
- Possibilité pour la ligue de bénéficier d'un « rescrit fiscal » (point suggéré lors de l'Assemblée générale électorale de septembre 2024) : renseignements complémentaires à prendre pour bien maîtriser le contexte, car c'est une opportunité à ne pas manquer si notre association peut effectivement prétendre à l'activation de ce dispositif.
- Remerciement des bénévoles du Comité de la période 2020 à 2024 : suite au budget validé en septembre, cette marque tangible de reconnaissance, bien méritée ... reste toutefois à concrétiser !

Commission Mixité

Lisa Jabaly est la nouvelle responsable de la Commission Mixité. Elle se propose de mettre en œuvre moult projets ayant trait aux valeurs de la mixité et au rôle des femmes dans l'univers des échecs :

- Concours photos 2025 « Reines sur l'échiquier ».

(Le thème : célébrer la Dame, pièce maîtresse des échecs et incarnation du pouvoir et de la stratégie, à l'image des femmes.)

Ce concours invite à magnifier, à travers des photos inspirantes, la force, la résilience et l'influence des femmes, tant sur l'échiquier que dans leur vie quotidienne.

La ligue financera l'impression et l'encadrement des photos primées afin de créer une exposition mobile qui pourra être vue notamment lors de tournois dans la région.

- Livre sur les pionnières du jeu : l'idée est de faire progressivement des grandes affiches présentant des femmes importantes du jeu pour, là encore, faire une exposition 'en grand'.
- Tournoi amical féminin dans le Loiret en 3 dates (dont le 9 mars).
- La Nationale 2 Féminines sera organisée par le club d'Avoine (le 23 mars).

Concernant les actions de sensibilisation « VSS » (violences sexistes et sexuelles) :

- Une session adaptée aux jeunes leur est proposée le samedi 8 février, à l'occasion des championnats régionaux (formation qui a été placée juste avant la première ronde, afin d'être accessible à un maximum de monde).
- Nous avons constaté que la ligue de Bretagne a fait un excellent travail, avec une sensibilisation via une bande dessinée qu'on pourra afficher dans les tournois. L'affiche est disponible pour un coût de 50 euros, dépense validée sans réserve par le Comité Directeur.

Commission Scolaire

Anne-Sophie Allanic, en tant que Correspondante Scolaire Académique (CSA), fait le point sur les activités de la saison et fait un retour d'information suite à la visio FFE du 5 décembre dernier, axée sur le projet national « Class'échecs ».

Tous les championnats départementaux ont lieu le 31 janvier ou le 1^{er} février. La finale académique se jouera le dimanche 2 mars à Plaimpied, dans le Cher.

Concernant le projet Class'Echecs, la FFE a contacté la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) pour présenter les échecs aux formateurs enseignants. La FFE propose des kits qui coûtent 80 €.

Du côté de la ligue, Anne-Sophie a été contactée par les conseillères pédagogiques en mathématique du département du Cher, incitant les écoles à postuler à Class'échecs avec des ressources via « Magister » (site pour les enseignants). Le but est que chaque département ait un référent Class'échecs parmi les enseignants, qui soit en lien avec la CSA de la ligue.

Il appartient aux clubs et aux CDJE de se rapprocher des établissements scolaires, en vue de faire participer les enfants aux tournois scolaires : écoles, collèges et lycées sont éligibles au dispositif Class'échecs. *L'UNSS (collèges et lycées) ne fait plus de tournoi académique en présentiel, mais ils le font en « e-échecs » (la FFE communique régulièrement à ce sujet).*

A noter que la FFE a également mis en place un site gratuit pour faire des parties « majoritaires » (les enfants qui goûtent aux émotions de la compétition ont souvent plus envie de rejoindre un club !).

Jean-Claude Templeur informe qu'il a eu un échange avec Jean-Marc Gilet (ancien président du club de Chenonceaux, et instituteur), qui est délégué dans le bassin de l'Indrois pour faire de l'animation dans les écoles, notamment pour les échecs. Il a inscrit des écoles du canton de Montrésor à Class'échecs. Anne-Sophie prendra contact avec Jean-Marc Gilet, et Jean-Claude indique qu'il pourrait lui aussi, au besoin, contribuer au besoin à la promotion du jeu d'échecs en milieu scolaire, dans ce secteur géographique où il réside.

Suite à une question d'Aurélien Renard-Vignelles, il est précisé que les classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) peuvent bien sûr s'inscrire à Class'échecs.

Les ULIS accueillent des élèves en situation de handicap. L'École inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée, par la prise en compte de leurs besoins partagés pour apprendre et des besoins spécifiques de certains d'entre eux.

Commission Formation

Jean-Louis SALVAING fait le point sur les différentes formations.

Une demande en vue de monter une formation DEFFE avait été faite en 2023-2024. Elle a effectivement été concrétisée, avec un stage qui s'est tenu fin octobre 2024 (sous la conduite de Xavier Bedouin, Maître International). Les participants à ce stage sont en cours de finalisation de leur cursus, via un stage pratique à valider (10 heures en individuel + 10 heures avec un tuteur de stage déjà lui-même détenteur du diplôme DEFFE). *On regrette seulement que cette formation de qualité n'est pas trouvée un écho aussi large qu'espéré parmi les joueurs de la région, qu'on avait naturellement mis prioritaires pour s'y inscrire. Ensuite, au regard du petit nombre d'inscrits parmi les joueurs CVL, elle a bien sûr été finalement ouverte à des joueurs hors ligue.*

Rappelons que le Loiret souhaitait organiser un stage DIFFE (point mentionné lors du précédent C.D.), idéalement en avril ou mai 2025.

De façon générale, il semble que plusieurs personnes dans la ligue seraient intéressées par une formation DIFFE. Nous avons évoqué au C.D. de septembre dernier une formation qui pourrait avoir une partie faite en visio, la partie obligatoirement présentielle pouvant s'envisager peut-être à Blois ou à Saint-Aignan. Ce projet reste toutefois à confirmer ... et à organiser si le besoin est confirmé !

Rappel : pour tous autres éventuels appels à candidatures (DIFFE, DAFPE, DEFFE !), ne manquez pas de contacter Jean-Louis pour l'organisation des potentielles formations associées.

Commission Arbitrage

Paul-Adrien SALLY, en tant que Directeur Régional de l'Arbitrage (DRA), récapitule les formations d'arbitre de la saison :

SC à Avoine, 7 et 8 septembre 2024 ;
FC à Tours, 21 septembre 2024 ;
SC à Chartres, 22 et 23 novembre 2024.

Le CDJE45 avait fait part d'un besoin de supervision AFO2, suite à des demandes de Jean Péniquaud et Denis Bernard : point à traiter.

A noter qu'il y a quelque retard dans la parution des résultats des examens de décembre dernier.

Et n'oubliez pas de contacter votre DRA pour l'informer de vos demandes ou besoins de formation !

Commission Handicap

Sylvain Cantagrel et Aurélie Renard-Vignelles font part des actions en cours dans cette Commission, dont ils ont pris la responsabilité depuis septembre dernier et dans laquelle s'implique également Lisa Jabaly.

Lisa et Aurélie ont pour idée de faire cette saison de la sensibilisation en visio auprès des responsables de club, sur les différents handicaps et les mesures d'accueil adéquates, les problématiques d'accessibilité, etc.

Une conférence dédiée « DSY/TDAH » pourrait être organisée par Aurélie.

DSY/TDAH : Dyslexies (troubles spécifiques du langage et des apprentissages) et 'Troubles Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité'

Dans chaque club, le souci doit être pris en compte de valider les installations en termes d'accessibilité pour les handicaps physiques, mais aussi d'avoir la préoccupation de répondre à des besoins plus spécifiques en lien parfois avec des handicaps invisibles.

Raphaël PAPARAS-CHLOUS interviendra en tant qu'arbitre adjoint auprès de Paul-Adrien, durant les 4 jours du championnat régional des jeunes (à Blois du 8 au 11 février). Dans ce contexte, il est proposé que la ligue lui alloue une aide et contribution à ses frais de déplacement, à hauteur de 400 €.

Cette aide est approuvée à l'unanimité par le Comité Directeur.

Commission Jeunes

Julie COLIN présente les activités pour cette saison dans le secteur Jeunes, qu'elle coanime avec Hadrien REUILLON.

Toutes les compétitions départementales ont eu lieu le samedi 30 novembre ou le dimanche 1^{er} décembre. Suite aux résultats de ces rencontres, les jeunes qualifiés pour la phase régionale doivent s'inscrire via HelloAsso (lien accessible via le site de la ligue, ou via les annonces de tournois FFE).

Les championnats régionaux des jeunes se tiennent comme l'an dernier à Blois, dans un autre gymnase cette année (gymnase Saint-Georges), du samedi 8 au mardi 11 février. L'organisation de cet événement est sous la responsabilité d'Hadrien, assisté de nombreux bénévoles du club de Blois.

A noter que les dossiers de candidature à l'organisation des Régionaux 2026 doivent normalement être déposés avant fin janvier 2025.

Au jour où se tient notre Comité Directeur, il n'y pas de nouvelle candidature formellement annoncée. Jean-Louis indique que le club d'Avoine pourrait être intéressé, mais la salle qui conviendrait pour cette manifestation est habituellement fermée par la Mairie pendant les vacances scolaires d'hiver (une demande de dérogation a été formulée pour une ouverture exceptionnelle, en attente de réponse pour l'instant...).

Paul-Adrien indique que Philippe Rivière, du club de Gien, lui avait laissé entendre qu'il étudiait la possibilité de prendre en charge cet événement, mais rien de confirmé non plus à ce jour sur cette éventualité.

Concernant le championnat de France des Jeunes :

- La réflexion n'a pas encore été amorcée sur les sujets « tenue vestimentaire aux couleurs CVL » et « groupe élite stage », qui avaient été évoqués au précédent Comité.
- En revanche le dispositif convenable pour un juste et efficace accompagnement sportif de nos jeunes qualifiés, a été approfondi suite à nos échanges du précédent Comité. Il fait l'objet d'une proposition développée ci-après.

Proposition d'accompagnement sportif au championnat de France des jeunes :

Le dimensionnement prévu est de 4 entraîneurs diplômés « fournis » par la ligue, ceci afin de pallier une forme d'injustice par rapport aux jeunes ayant des entraîneurs privés.

Ce nombre de 4 entraîneurs pourra être ajusté si besoin après le Régional, lorsqu'on connaîtra exactement le besoin. Le championnat de France tombe hors de la période des vacances scolaires de notre région et cela limitera vraisemblablement, hélas, le taux de participation effectif de nos qualifiés. Pour mémoire, nous avons en général 40 qualifiés.

Selon le principe acté au précédent Comité, nous fixons la limite à 7 jeunes au maximum par entraîneur.

Concernant les entraîneurs privés (recrutés par des CDJE, par des clubs...) il est proposé que la ligue alloue, comme la saison précédente : 50 € par joueur des catégories U8 et U10, et 65 € par joueur des catégories U12, U14 et U16. D'autre part le montant de l'aide à leurs frais d'hébergement est maintenu à 300 €.

Cette mesure est adoptée à l'unanimité par le Comité Directeur.

D'autre part, un débat s'instaure en séance concernant le tarif approprié pour rémunérer nos « entraîneurs ligue » qui interviennent au championnat de France des jeunes ; sachant qu'actuellement ce tarif est de 600 € indépendamment du niveau de diplôme détenu (par ailleurs, les frais d'hébergement de nos entraîneurs restent bien sûr entièrement pris en charge par la ligue).

Le comité s'accorde pour constater qu'à l'évidence il n'est pas logique que ce tarif soit identique pour un intervenant détenteur du Diplôme d'Entraîneur FFE (le DEFFE) et pour un intervenant moins diplômé.

La proposition est faite de maintenir le tarif « de base » à 600 € (pour un intervenant non diplômé DEFFE) et d'acter un passage à 1000 € du tarif alloué à un entraîneur diplômé DEFFE.

Vote n°1, concernant le principe d'augmentation du tarif pour un entraîneur ligue diplômé :

Cette mesure est adoptée par le Comité Directeur (une abstention).

Vote n°2, concernant la fixation des tarifs à 600 € pour « non DEFFE » et à 1000 € pour « diplômé DEFFE » :

Cette mesure est adoptée par le Comité Directeur (une abstention).